



DEMANDE D'ACCÈS AUX DOCUMENTS
*Loi sur l'accès aux documents des organismes publics
et sur la protection des renseignements personnels*
(RLRQ c. A-2.1)

Vous devez enregistrer le formulaire sur votre ordinateur puis remplir le formulaire et le transmettre par courriel à l'adresse suivante : service.greffe@ville.boisbriand.qc.ca ou par la poste au 940, boul. de la Grande-Allée, bureau 120, Boisbriand (Québec) J7G 2J7, à l'attention du Service juridique et greffe.

Veillez prendre note que la Ville de Boisbriand peut communiquer avec vous pour vérifier votre identité et confirmer que vous avez un droit d'accès en vertu de la Loi.

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE		
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Préfère ne pas répondre	Nom*	Prénom*
Adresse*	Ville*	Code postal*
Téléphone*	Adresse courriel	

DESCRIPTION DU(DES) DOCUMENT(S) DEMANDÉ(S)

MODE DE CONSULTATION SOUHAITÉ	
Consultation à nos bureaux	<input type="checkbox"/>
Envoi de copie papier par la poste (frais applicables)	<input type="checkbox"/>
ACCEPTATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE J'atteste que les renseignements fournis sont véridiques*	OUI <input type="checkbox"/>
SIGNATURE DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE	Date (jj-mm-aaaa)

***Renseignements obligatoires**